



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21080383

Tribunal de l'entreprise de Liège

29 JUIN 2021

Division Greffe

N° d'entreprise : 0424 858 713

Dénomination

(en entier) : **VERGERS DU VIEUX TAUVES**(en abrégé) : **AVIETA**Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Villers 36, 4520 Vinalmont****Objet de l'acte : Renouvellement mandat Commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2021

Après délibération, l'Assemblée prend les décisions suivantes:

Quatrième résolution:

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration et approbation à l'unanimité par le Conseil d'entreprise, décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Danielle Quivy, av. Milcamps 167/6 à 1030 Schaerbeek, enregistrée à l'IRE sous le nr. A01162 au titre de Commissaire pour les trois prochains exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2024 avec un montant d'honoraires annuels de 13.770 € indexables à un taux de 1% annuellement.

Fait à Vinalmont, le 17 juin 2021

Roseau Franck, administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).